



Contrat d'Engagement

PRODUCTEUR - AMAPIEN

ECOCERT jusqu'au 31/03/2025

**Viande d'Agneau- Terrines**

**2<sup>ème</sup> semestre 2023**

Le Producteur :

**Julien MERLE**

La ferme de Pics et Piques

Le chauffrut 63880 OLMET

[elsajulien@orange.fr](mailto:elsajulien@orange.fr)

04 73 94 21 41 ou 06 50 05 28 14

<https://lafermedepicsetpiques.wordpress.com>

L'Amapien : **Nom, Prénom** :

.....

**Adresse** :

.....

**Tél** : .....

**E-mail** : .....

**Le Référent Agneau** : Valérie BRASSART - [eric.valeriebrassart@orange.fr](mailto:eric.valeriebrassart@orange.fr) - 06 01 96 94 09

**Contenu du contrat** :

Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits issus de son propre élevage sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.

Le présent contrat est passé pour la fourniture de **viande d'agneau, merguez, saucisses, plats préparés et terrines d'agneau** et est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

**Termes du contrat** :

**1) La livraison**

Les livraisons auront lieu les vendredis de 18h30 à 19h30 dans l'ancienne salle de judo située à côté de la bibliothèque municipale. Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des aléas de la production et du volume des ventes.

**2) La chaîne du froid**

Le producteur s'engage à respecter la chaîne du froid jusqu'à la livraison et l'amapien à partir de celle-ci.

**3) Les modalités de paiement/préfinancement**

L'amapien s'engage à fournir à la signature du contrat un chèque de préfinancement d'un montant de

- **30 euros pour le ½ agneau ou 50 euros pour l'agneau entier.**

**Les terrines sont payables à l'avance (virement bancaire possible rib transmis sur demande)**

Le chèque sera établi au nom du producteur, collecté par le référent qui le remettra au producteur et encaissé. A chaque distribution, le solde du paiement sera ajusté en fonction du poids exact de viande livrée.

**4) Le renouvellement des contrats**

Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison. Tout contrat qui ne sera pas renouvelé à temps ne pourra être validé.

**5) Détail des caissettes** : ½ agneau : 1 gigot (pouvant être tranché à la demande +5€), 1 épaule, côtelettes, collier, poitrine et ragout et abats. L'ensemble est conditionné sous vide, étiqueté, prêt à la consommation ou congélation. Date de livraison fixée par le producteur (délai de prévenance minimum 15 jours pour l'amapien)

**6) Détail des conserves** : plats préparés à base de viande d'agneau, conditionnée en verrines en verre et capsule métal.

### CAISSETTES AGNEAU SOUS VIDE

Dates de livraison/ produit	Préfinancement (solde à la livraison/ poids réel)	Poids estimatif	Prix/kg	Date de livraison			total préfinancé / produit
				21/07	20/10	15/12	
CAISSETTE $\frac{1}{2}$ agneau	30 €	5 à 6 kg environ	15.90€				30€/caissette, solde à la livraison selon le poids

### TERRINES/PLATS PREPARES en verrine

Dates de livraison/ produit	préfinancement	Poids estimatif	Prix/kg	21/07	20/10	15/12	total préfinancé / produit
Terrine au piment d'Espelette	7€10	Verrine 150gr	7€10/unité				Totalité à la signature
Terrine à l'orientale	7€10	Verrine 150gr	7€10/unité				Totalité à la signature
Terrine aux herbes	7€10	Verrine 150gr	7€10/unité				Totalité à la signature
Rillettes d'Agneau	7€50	Verrine 150gr	7€50/unité				Totalité à la signature
Total préfinancement / livraison							

Reçu \_\_\_\_ chèque(s) de préfinancement pour un montant total de \_\_\_\_\_€ (prévoir un chèque par date de livraison)

Etabli en trois exemplaires le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Producteur

Amapien